Si vous allez...

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **91 (1964)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-233631

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le bagage littéraire qu'elle a laissé est énorme : cent cinq volumes, romans et traductions dont la postérité n'a que peu retenu. « J'ai écrit trop vite, a-t-elle dit, avec trop peu de soin. » Lit-on encore sa traduction du « Robinson suisse » (1813), qui fit le charme des écoliers d'autrefois ? Ce qui reste, ce sont ses « Châteaux suisses » (1816), que le doyen Bridel préférait et qui lui a écrit « ces châteaux suisses que vous avez solidement rebâtis pour la postérité ». Ce n'était pas l'opinion d'Eugène Rambert, qui reconnaît que l'auteur « a un enthousiasme presque communicatif pour les beautés captives et les preux chevaliers ».

Elle eut ses admirateurs et ses détracteurs, comme c'est toujours le cas dans le monde des lettres.

Si vous allez...

... à L'Abbaye, vous passerez très probablement par le Mollendruz, atteindrez la forêt de Pétra-Félix, pour arriver bientôt en vue de la vieille tour, vestige de l'ancienne Abbaye du Lac.

Ce monastère fut fondé en 1126 par Ebal de La Sarraz, sous la recommandation de son frère, Barthélemy de Grandson, évêque de Laon et sous la règle de saint Augustin et la réforme des Prémontrés. Il prit d'abord le nom de la Lionnaz, du nom du ruisseau tout proche, puis Domus Lac (Maison de Dieu), Abbaye du Lac de Cuarnens, puis de Joux.

Ce couvent était administré par des abbés, mais les rapports de ces derniers avec la population ne furent pas toujours cordiaux.

Quand l'abbé Tournefol entra en fonctions, dans la seconde moitié du XV^e siècle, il constata que les revenus avaient diminué : il exigea plus régulièrement les tailles et corvées imposées aux abergatoires du Lieu. Ces derniers ayant protesté, un long procès eut lieu, dont le résultat les remplit d'amertume. De fortes têtes ourdirent un complot pour s'opposer à l'exécution du jugement. Des gars armés attaquèrent l'abbé dans les bois de Pétra-Félix, l'entraînèrent ligoté au Lieu et le contraignirent à accorder l'affranchissement de la taillabilité.

Il y eut jugement d'arbitres où ceux-ci firent preuve de modération. Les gens du Lieu n'avaient pas moins commis un sacrilège et les auteurs durent faire amende honorable. Ils durent aller, vêtus seulement de leurs chemises, avec un cierge à la main, s'agenouiller devant l'autel de Marie-Madeleine, à l'Abbaye, et demander grâce.

Peine humiliante sans doute, mais à proprement parler plus supportable que des peines corporelles et puis... un moment de vergogne est vite passé ! entend-on encore aujourd'hui. Espérons que la bise n'était ni trop froide ni trop forte !

Ad. Decollogny.